

La prairie fleurie



1. Argus bleu-nacré
2. Punaise arlequin
3. Argiope
4. Abeille européenne

La prairie fleurie, une action en faveur de nos pollinisateurs !

Intérêts écologiques

La prairie fleurie assure un abri ainsi qu'une nourriture abondante et variée aux butineurs. Elle représente également un refuge idéal pour bon nombre d'oiseaux et de petits mammifères.

Intérêts agricoles

Un tiers de l'alimentation humaine et trois quarts de nos cultures agricoles dépendent de la pollinisation par les insectes. Cependant, les populations de pollinisateurs sont en nette diminution partout dans le monde. Les actions en faveur des insectes pollinisateurs sont donc essentielles si l'on veut préserver notre agriculture.

Intérêts économiques

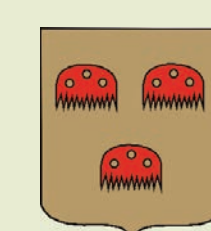
Une seule fauche par an suffit ! Pas besoin d'engrais ni de pesticides. Certaines plantes sauvages ont un intérêt culinaire et/ou médicinal.

Pour toutes ces raisons, le GAL Pays des tiges et chavées chavées encourage la création de prés fleuris en fournissant les semences de fleurs sauvages et des conseils aux particuliers et aux communes désireux d'aménager une prairie fleurie. Le GAL a permis la création de 120 ares de prairies fleuries en 2013.

Le GAL mène également d'autres actions en faveur des insectes pollinisateurs : création de ruchers partagés et de quartiers abeilles admises, sensibilisation des enfants dans les écoles.

Plus d'infos : www.tiges-chavees.be

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'initiative LEADER financée par l'Union Européenne et la Wallonie (Commissariat général au Tourisme) avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey.



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.
Editeur responsable : X. Sohet, GAL Pays des tiges et chavées ASBL, Illustrations : D. Steenhaut et Graphisme : Focus-id.

